



Nouveaux
étudiants

GUIDE DE BIENVENUE

COMPRENDRE
ET DÉCOUVRIR
L'ENVA



Enseigner
et transmettre,
nos vocations



- 04** **EVE**
votre espace études et vie étudiante
- 06** **L'HISTOIRE COMMUNE**
vos prédécesseurs
- 08** **L'ENVA C'EST...**
nos activités en photos
- 12** **NOS MISSIONS**
formation et recherche
- 16** **LE CURSUS**
six ans et une thèse
- 20** **INSTANCES & ORGANISATION**
portez la voix des étudiants
- 24** **LA VIE ÉTUDIANTE**
se loger, manger, lieux de vie, assos
- 30** **DROITS, DEVOIRS & RÈGLES**
assurance, sécurité sociale, chiens...
- 34** **INFOS PRATIQUES/CONTACTS**
coordonnées utiles
- 38** **PLANS**
venir et circuler sur le site





CHÈRE ÉTUDIANTE, CHER ÉTUDIANT,

Vous entrez à l'École nationale vétérinaire d'Alfort. Je vous en félicite et vous souhaite la bienvenue dans cet établissement d'enseignement supérieur et de recherche, riche de plus de 250 ans d'histoire, porteur d'un esprit, d'une culture que vous ressentirez dès votre arrivée et qui vous accompagnera longtemps.

L'École est une institution vénérable tout en étant très dynamique. Depuis quelques années, nous mettons en œuvre un programme d'enseignement basé sur l'approche par compétences et le développement d'innovations pédagogiques. Vous vivrez la fin de la mutation immobilière qui transforme profondément l'EnvA. Une clinique pour animaux de production et un bâtiment de recherche ont ouvert ; l'un des joyaux du site, le bâtiment Bouley, a été rénové et enfin la création d'un centre d'enseignement et d'administration, l'Agora, va modifier nos méthodes de travail. Vous découvrirez également notre campus normand, en plein développement.

Ces évolutions sont le socle de conditions d'études optimales, en support de la formation de haut niveau qui vous sera dispensée. Les quelques années que vous passerez dans nos murs doivent vous préparer au mieux à votre futur métier, dans toute la diversité des débouchés professionnels des vétérinaires.

Je vous souhaite une excellente année universitaire et la bienvenue au sein de la communauté alfortienne.

Pr Christophe DEGUEURCE

Directeur de l'École nationale vétérinaire d'Alfort



eve.vet-alfort.fr

VOTRE NOUVEAU REFLEXE :

EVE ETUDES
VIE
ETUDIANTE

Avant d'envoyer un mail,
EVE a sûrement la
réponse !

Retrouvez sur EVE :

- la formation : les cours, VetSims, les permanences de soins, les tutorats, la thèse, les supports pédagogiques et les activités interactives;
- les informations générales : absences, bibliothèque, vie sur le campus, associations, biosécurité, démarche qualité ;
- les formations complémentaires ;
- les forums d'échanges ;
- les espaces collaboratifs ;
- les accès au planning, à Office, à l'annuaire ou aux périodiques en ligne.

LES FORUMS

Il existe deux types de forum sur EVE qui permettent aux étudiants de communiquer entre eux.

• Forum d'échanges inter-promotions

Ce forum permet aux étudiants de communiquer entre eux ET il est également consultable par les enseignants.

Dans Espace information > Études > Informations générales > Infos toutes promos

• Forums étudiants

Il existe plusieurs forums qui permettent de communiquer entre toutes les promotions ou avec une promotion en particulier. Ce forum n'est disponible que pour les étudiants. Les membres de la communauté enseignante n'y ont pas accès.

Dans Espace collaboratif > Espace étudiants > Forums étudiants

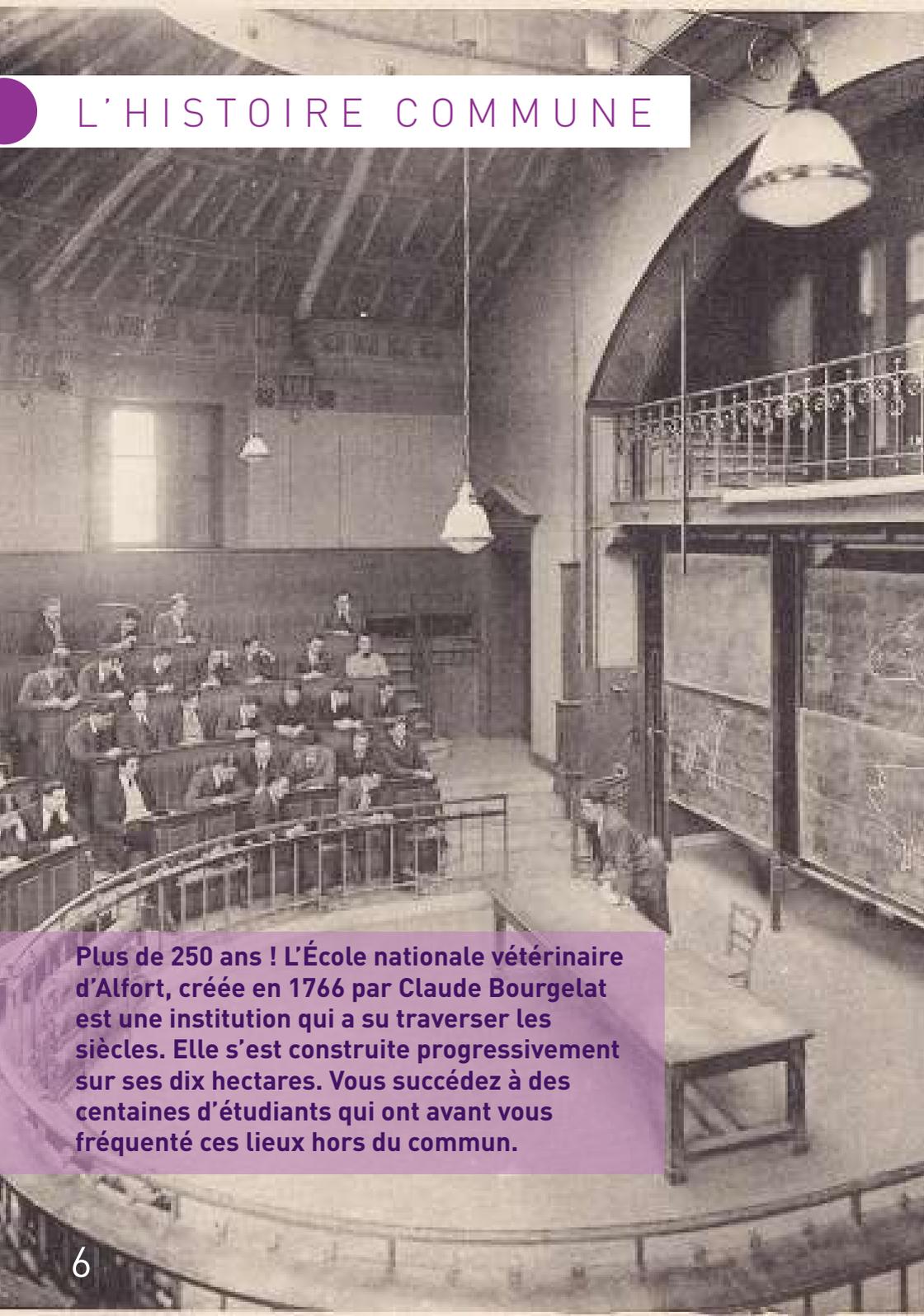


Hyperplanning : le logiciel de suivi de votre planning personnalisé.

En vous connectant avec votre login / mot de passe, vous aurez accès à toutes les informations sur votre planning de l'année, les salles et les enseignants.

Synchronisez votre agenda électronique sur votre smartphone avec Hyperplanning, votre emploi du temps sera ainsi mis à jour en temps réel ! Un tutoriel pour vous y aider est disponible sur EVE dans la section Vie sur le campus / Informatique.

L'HISTOIRE COMMUNE



Plus de 250 ans ! L'École nationale vétérinaire d'Alfort, créée en 1766 par Claude Bourgelat est une institution qui a su traverser les siècles. Elle s'est construite progressivement sur ses dix hectares. Vous succédez à des centaines d'étudiants qui ont avant vous fréquenté ces lieux hors du commun.

1765

Le 16 mars. Henri-Léonard Bertin, ministre du roi Louis XV, confie à Claude Bourgelat, créateur en 1761 à Lyon d'une première école vétérinaire, la mission de diriger une école dédiée à l'apprentissage des soins des animaux de toute espèce à Paris. Le succès est fulgurant, suscitant l'intérêt des gouvernements européens qui y envoient leurs ressortissants. Louis XV donne le titre d'École Royale à l'établissement. L'intention de Bertin était de créer une école vétérinaire dans chaque généralité du royaume et d'utiliser l'école parisienne comme centre de formation des futurs enseignants.

La première implantation de l'École est proche de la porte Saint-Martin mais Bourgelat, désireux de trouver un site extérieur à Paris, acquiert le domaine d'Alfort, situé à une lieue de Bercy. Les premiers étudiants arrivent début octobre 1766, majoritairement fils de maréchaux ou de cultivateurs, une condition sociale que Bourgelat considère comme propre à assurer leur ré-implantation dans leurs provinces d'origine.

Depuis, l'école s'est développée, désormais sous tutelle du Ministère de l'agriculture, et connaît depuis quelques années une profonde transformation. Désormais, vous faites partie de cette belle histoire.

Les origines XVIII^e



1813

Napoléon réorganise l'enseignement vétérinaire. Les meilleurs maréchaux-vétérinaires viennent à Alfort pour un an et se voient conférer le titre de médecin-vétérinaire.

Fin XIX^e, les alfortiens collaborent avec Louis Pasteur.

En 1881, ils participent à la vaccination d'animaux contre la «fièvre charbonneuse».



1881

1900

Les disciplines de la science vétérinaire se spécialisent. Début 1900, un bâtiment est dédié aux ruminants. En 1928, est inauguré l'hôpital des animaux de compagnie. Avant cela, en 1923, est créé le doctorat de médecine vétérinaire.

1945

L'accroissement du nombre d'animaux de compagnie en Ile-de-France après la deuxième guerre mondiale renforce le soin à ces animaux dans les cliniques alfortiennes.

Le centre d'imagerie et de recherche sur les affections locomotrices équinnes est construit à Goustranville, dans le Calvados.

1999

2008

Le musée Fragonard est rénové en conservant l'aspect initial, un nouveau centre hospitalier pour les animaux de compagnie est inauguré. Le bâtiment Camille Guérin voit le jour en 2015, dédié aux analyses biologiques.

2020

Ouverture des bâtiments Nocard et Chauveau, début des travaux de l'Agora, cœur de campus, du siège de l'Office national des forêts.

L'ENVA C'EST...

4 HÔPITAUX UNIVERSITAIRES VÉTÉRINAIRES

43 000 animaux
pris en charge
chaque année

UNE COMMUNAUTÉ
AUX PROFILS DIVERS



chevaux et ânes

nouveaux animaux de compagnie



animaux sauvages

chats et chiens

animaux de la ferme

10 000 VISITEURS
CHAQUE ANNÉE

LE MUSÉE FRAGONARD



LE CENTRE D'IMAGERIE ET DE
RECHERCHE SUR LES AFFECTIONS
LOCOMOTRICES ÉQUINES (CIRALE)

Une recherche
à la pointe

et des événements !



le biopôle, laboratoire
d'analyses

UN CAMPUS VIVANT !

BIENTÔT L'AGORA

Vous serez les premiers étudiants à profiter pleinement tout au long de votre cursus de cette nouvelle infrastructure : l'Agora, nouveau cœur de vie, cœur de campus. La dernière étape de la transformation de l'organisation de l'EnvA à Maisons-Alfort.

Il s'agira du centre névralgique de notre établissement, lieu de vie, lieu d'enseignement, lieu d'échanges, sort de terre, avec pour échéance début 2022.

L'enjeu est fondamental : regrouper les activités pédagogiques et l'administration dans un unique bâtiment. Cela transformera nos manières de travailler, notre façon de fonctionner tout en modernisant nos infrastructures, nos outils et nos pratiques. Ce cœur de campus repensé viendra fluidifier nos relations et faciliter l'interaction entre équipe administrative, étudiants et enseignants.

Elle nous permettra d'écrire une nouvelle page de la longue histoire de l'EnvA.

COEUR DE VIE COEUR DE CAMPUS



© Art&Build Architects -
Extrait des planches pour le
permis de construire

NOS MISSIONS



Formation initiale et continue, recherche, santé animale, hygiène, expertise clinique et scientifique, diffusion de la connaissance... autant d'aspects de l'activité de l'École nationale vétérinaire. Sur le campus, ce sont plus d'un millier de personnes, étudiants, enseignants, chercheurs, personnel, qui se côtoient et font vivre notre établissement.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- 1** L'EnvA est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- 2** Créée en 1766, elle est la plus ancienne école française encore présente sur son site d'origine.
Ses missions : formation initiale et continue des vétérinaires, recherche fondamentale, appliquée et clinique, expertise scientifique et diffusion des connaissances dans ses domaines de compétences.
- 3** « One world, One Health » : cette approche globale vise à relever les défis de la santé animale mais aussi de la santé publique et de l'environnement, secteurs largement interconnectés.
- 4** La reconnaissance internationale : accréditation européenne (AEEEV) et dans le top 50 mondial des Universités du classement de Shanghai dédié aux Sciences Vétérinaires.
- 5**

LA FORMATION

L'EnvA propose une formation initiale vétérinaire de haut niveau qui suit une approche par compétences. Le cursus : quatre années de tronc commun, dont la dernière année est majoritairement clinique, et une 6^{ème} année de pré-spécialisation comprenant la rédaction d'une thèse d'exercice vétérinaire. Il est découpé en Unités de Compétences transversales.

L'enseignement dispensé porte sur la santé, l'hygiène, la médecine et la chirurgie des animaux, la production des animaux et l'économie de l'élevage, la production et le contrôle des denrées animales et d'origine animale, les relations entre l'animal, l'homme et leur environnement et leurs incidences sur la santé publique.

L'EnvA développe des outils pédagogiques innovants :

- la plateforme VetSims dont le maître-mot est « *Jamais la première fois sur l'animal vivant* » et qui vous permet de vous entraîner à réaliser des gestes techniques (pose de cathéter, prise de sang...) sur du matériel inerte, ou encore de simuler des consultations avec des acteurs.
- la plateforme de formation en ligne qui met à votre disposition l'ensemble des ressources pédagogiques ainsi que des outils d'autoévaluation et de suivi de la progression des compétences.

EN CHIFFRES



800

étudiants en six promotions.
36 internes et 30 étudiants étrangers



10

hectares, la surface du site principal d'Alfort, partagés avec l'Anses, aux portes de Paris



2

sites : le siège historique à Maisons-Alfort et le Cirale à Goustranville (14)



140

encadrants pédagogiques :
80 enseignants-chercheurs,
20 chercheurs et 35 praticiens hospitaliers résidents



200

membres du personnel administratif et technique



LA RECHERCHE

Nos champs d'action :

- endiguer les maladies animales
- étudier les animaux pour les soigner et contribuer à leur bien-être
- préserver la sécurité alimentaire, améliorer la santé humaine

DEUX PÔLES DE RECHERCHE

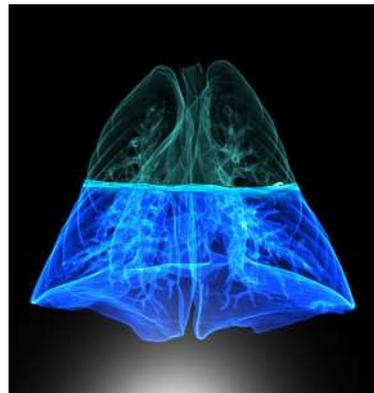
maladies animales, zoonoses et risques infectieux

physiopathologie et thérapie du muscle, de l'appareil locomoteur et de la reproduction

Une plateforme de recherche bio-médicale et une plateforme d'infectiologie et vaccinologie

La localisation de l'EnvA, au cœur de l'Île-de-France, est un atout majeur qui lui permet de se positionner comme un acteur incontournable au sein des établissements d'enseignement supérieur agricole en termes de publications scientifiques. La présence sur le campus de l'EnvA d'une agence de sécurité sanitaire (Anses) et de plusieurs unités mixtes de recherche

associant vétérinaires, médecins, agronomes et biologistes de toutes disciplines en partenariat avec de grands instituts de recherche tels que l'Anses, l'INRA, l'INSERM, l'Institut Pasteur, etc., constitue une opportunité unique qui participe au rayonnement national et international de l'EnvA.



LES PARTENARIATS

L'EnvA bénéficie d'un environnement scientifique et territorial porteur de synergies en matière de recherche et de formation. L'Ecole, membre fondateur du pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur «Université Paris-Est», est devenue en 2014 membre de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) du même nom, qui comprend notamment les universités de Paris-Créteil et Paris-Marne-la-Vallée, ainsi que l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, l'ESIEE et le CNRS.

Enfin, au niveau international, l'EnvA développe des partenariats variés avec d'autres établissements d'enseignement vétérinaire afin de proposer une large palette d'opportunités internationales à ses étudiants. Le programme Erasmus permet de partir se former pendant un semestre à une année dans une université européenne; de nombreuses destinations sont possibles. D'autres partenariats existent avec le Québec, le Brésil, l'Argentine, la Suisse... Et l'EnvA accompagne les étudiants dans chacun de leurs projets internationaux.

QUALITÉ & ACCREDITATIONS

L'EnvA met en œuvre une politique d'assurance qualité, particulièrement développée dans le domaine de l'enseignement, avec une évaluation systématique des enseignements et des examens par l'ensemble des étudiants, comprenant des réponses de la part des enseignants aux demandes formulées. Ce processus garantit l'amélioration continue de la formation. L'EnvA évalue également les nouveaux outils pédagogiques et intègre les étudiants dans des groupes de travail thématiques (comité bibliothèque, comité «EVE»...).

En 2017, un Comité Assurance Qualité a également été créé, incluant deux représentants des étudiants. Il prépare les évaluations auxquelles l'école souhaite se soumettre, notamment celle de l'Association des Etablissements Européens d'Enseignement Vétérinaire (AEEEV), chargée d'accréditer les établissements d'enseignement vétérinaire. L'EnvA a d'ailleurs rejoint en 2017 la liste des établissements accrédités (environ 15 établissements en Europe), gage de la qualité des formations qu'elle propose. Au niveau national, l'EnvA est évaluée dans sa globalité et pour la partie recherche par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

LE CURSUS



Le cursus est dense : une année commune aux quatre écoles vétérinaires post-bac, quatre ans de tronc commun et une année d'approfondissement vous conduiront à la soutenance de votre thèse de doctorat vétérinaire.

Au cours de ces années à l'EnvA, vous mènerez des projets personnels, partirez à l'étranger et réaliserez des stages.

DÉROULEMENT DES ÉTUDES

La **première année** d'étude à l'EnvA est accessible via un concours post-bac. Elle est commune aux quatre écoles nationales vétérinaires de France. Elle est composée de deux semestres, rassemblant dix unités de compétence, qui comprennent une part importante de travail personnel ou en groupe. Au programme notamment : chimie, thermodynamique cellulaire, mathématiques, animal et société, physiologie d'un organisme...

Les **quatre années** suivantes sont communes à l'ensemble des étudiants. Elles comportent des enseignements sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et pratiques et de périodes de formation en clinique. Chaque année est divisée en deux semestres comportant chacun 27 ou 28 crédits ECTS.

De façon complémentaire, pendant ces quatre premières années, chaque étudiant doit valider 20 ECTS dits « de projet personnel » (voir EVE pour plus d'informations). La validation de l'ensemble des enseignements et des crédits de projet personnel aboutit à l'obtention du Diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV).

En **sixième année**, chaque étudiant est amené à choisir une dominante : **soit clinique** (animaux de production, animaux de compagnie, équidés,

équine animaux de compagnie, etc), **soit non clinique** (recherche, via un master 2, santé publique vétérinaire, double-diplôme ESSEC ou HEC).

Cette dernière année implique **la soutenance de la thèse d'exercice vétérinaire**, à l'issue de laquelle le diplôme de Docteur vétérinaire est délivré.

Cet enseignement initial peut être complété par des formations spécialisées :

- **l'internat**
En clinique des animaux de production, des animaux de compagnie ou des équidés. Il s'agit d'une année d'études complémentaires.
- **le résidanat et le Diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV)**
Formations en trois ans donnant accès au titre de vétérinaire spécialiste.

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Des périodes de formation en milieu professionnel sont intégrées au sein d'unités de compétences et sont obligatoires pour tous les étudiants.

- **1^{ère} année** : stage (durée précisée prochainement)
- **2^{ème} année** : deux semaines en exploitation laitière bovine, une semaine en clinique vétérinaire dans un territoire rural.
- **3^{ème} année** : une semaine en abattoir encadrée par un vétérinaire inspecteur.
- **4^{ème} année** : une semaine en abattoir encadrée par un vétérinaire inspecteur.
- **5^{ème} année** : quatre semaines en médecine des animaux de rente.
- **6^{ème} année** : stage dans les dominantes cliniques.

Et tout au long du cursus, des stages réalisés en fonction de votre projet professionnel dans le cadre de la validation de crédits de projet personnel.

Vous êtes affecté-e, dès maintenant, à un tuteur qui peut être un enseignant-chercheur ou un praticien hospitalier. Il vous accompagnera tout au long de votre scolarité. Un changement de tuteur est toutefois possible à la demande expresse de l'étudiant ou du tuteur auprès de la DEVE selon une procédure adaptée et accessible par voie électronique.

Le tuteur guide l'étudiant dans la définition ou dans l'accompagnement de son projet professionnel, suit sa scolarité, valide ses crédits de projet personnel et l'accompagne s'il est en difficulté.

En plus des crédits académiques, chaque étudiant doit valider, de la deuxième à la cinquième année d'études vétérinaires, un minimum de **20 crédits dits de projet personnel** grâce à des stages, des enseignements complémentaires, des actions scientifiques, des actions d'entrepreneuriat ou des actions d'engagement citoyen, humanitaire, culturel ou sportif.

Les procédures relatives à la validation de ces crédits sont disponibles sur EVE.



LA THÈSE DE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Dépôt du sujet de thèse

Les étudiants peuvent à tout moment (et au plus tard avant la fin de la 5^{ème} année) déposer un sujet de thèse qui sera enregistré à la DEVE ainsi qu'à la Bibliothèque. Des périodes dédiées à la réalisation de la thèse sont prévues en 5^{ème} et 6^{ème} années. Il est donc fortement conseillé de choisir un sujet dès la 4^{ème} année d'études, voire avant.

Soutenance de thèse

La thèse doit obligatoirement être soutenue avant le mois de décembre qui suit la validation de la A6. Dans le cas contraire, l'étudiant ne peut pas exercer la médecine vétérinaire au-delà du mois de décembre. Il est à noter qu'il faut prévoir un délai administratif d'au moins un mois entre les démarches de validation de la thèse et le jour de la soutenance.

En savoir +

EVE : rubrique *Thèse de doctorat vétérinaire* (espace information)



RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Évaluation des compétences

Les modalités d'évaluation de chaque Unité de Compétence (UC) sont affichées sur les pages EVE des UC correspondantes et sont reprises dans le Livret de l'Étudiant. Le système de notation est homogène pour l'ensemble des UC. Il est le suivant : la note finale de chaque UC peut prendre les valeurs A, B, C, D, E, F ou FX. Les lettres A, B, C, D et E sont attribuées respectivement pour un résultat excellent, très bon, bon, assez bon ou juste passable. La note F signifie que l'étudiant n'a pas atteint le niveau minimal exigible et que l'unité de compétence n'est pas acquise. La note FX est une note «d'attente», qui sera systématiquement remaniée lors du jury de fin d'année, en fonction du profil global de l'étudiant et de ses résultats, pour être transformée en F (UC non acquise) ou en E (UC acquise).

Pour chaque unité de compétence, pour les étudiants n'ayant pas validé en première session, une seconde session d'évaluation est organisée chaque année entre la fin du second semestre et le début de l'année scolaire suivante.

À l'issue de la session normale d'évaluation des deux semestres, un jury d'année établit la liste des étudiants ayant obtenu une note minimale de E à chaque unité de compétence, admis dans l'année supérieure, ainsi que la liste de



ÉTUDIER A L'ÉTRANGER

- Obligatoire pour tous les étudiants.
- 4 semaines minimum. Elles peuvent être réalisées lors d'une période de formation en milieu professionnel, lors d'un stage éligible aux crédits de projet personnel ou lors d'une période d'étude à l'étranger.

ceux qui sont admis à se présenter à la seconde session. Les notes d'évaluations, la liste des étudiants admis dans l'année supérieure et celle des étudiants admis à se présenter à la seconde session sont communiquées aux étudiants par voie d'affichage électronique.

ÉVALUER LES ENSEIGNEMENTS

Dans une logique de démarche qualité et d'amélioration continue, les étudiants doivent évaluer les enseignements et les examens. Si l'étudiant n'a pas rempli les formulaires d'évaluation des enseignements et des examens, sa note finale sera déclassée : A devient B, B devient C, etc.... En effet seule l'exhaustivité des réponses permet d'exploiter efficacement ces questionnaires. Le dispositif est conçu de manière à préserver l'anonymat des réponses.

- Des partenariats avec des établissements étrangers afin d'offrir un maximum d'opportunités aux étudiants. Le programme Erasmus permet de partir dans une quinzaine d'universités européennes différentes.
- Des programmes d'échanges sont en place avec le Brésil, l'Argentine ou encore le Québec et un programme spécifique existe pour les étudiants intéressés par la recherche afin que quelques étudiants puissent réaliser un stage dans une unité étrangère (Etats-Unis...).

EN SAVOIR +

EVE : rubrique *Mobilité internationale*.

Contactez le Pr Céline ROBERT celine.robert@vet-alfort.fr en charge des relations internationales à l'EnvA.

INSTANCES & ORGANISATION



Le fonctionnement de l'EnvA est régi par un ensemble de règles définies par le Code Rural et de la Pêche Maritime et par le Règlement Intérieur. Différents conseils et instances sont constitués et permettent une participation active de l'ensemble de la communauté à la vie de l'École.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

36 membres, soit élus parmi les enseignants-chercheurs, le personnel non-enseignant et les étudiants, soit nommés, pour les représentants de l'État et les personnalités qualifiées. Il délibère notamment sur le projet d'établissement et le contrat avec l'État, les politiques de formation et de recherche, les budgets et le règlement intérieur de l'établissement. Il se réunit en moyenne trois fois au cours de l'année universitaire.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

20 membres, comprenant des élus parmi les personnels et les étudiants et des personnalités nommées par le Conseil d'administration. Son rôle est de faire des propositions sur les orientations stratégiques de la recherche.

LE CONSEIL DES ENSEIGNANTS

40 membres, représentants élus parmi les enseignants-chercheurs. Son rôle est principalement de piloter le cursus de formation vétérinaire.

LE CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA VIE ETUDIANTE

20 membres élus parmi le personnel

enseignant et non-enseignant, et les étudiants. Le Conseil d'administration nomme deux personnalités qualifiées pour compléter la composition. Le rôle de ce conseil est de faire des propositions sur les sujets relatifs à la vie étudiante, les programmes d'enseignement et les examens.

LES CONSEILS DE DÉPARTEMENT
Constitués de représentants élus parmi les personnels du département et parmi les étudiants. Ils assistent les chefs de département pour déterminer les projets et actions relatifs à la conception, à l'organisation et la mise en œuvre de l'enseignement.

LES COMITÉS D'ÉTHIQUE
En partenariat avec l'ANSES et l'Université Paris-Est-Créteil (UPEC), l'École s'est dotée d'un comité d'éthique sur l'utilisation des animaux à des fins scientifiques. Il est constitué de professionnels de la recherche, de vétérinaires, et de personnels techniques impliqués dans les soins aux animaux. Son rôle est d'autoriser et de superviser les programmes utilisant des animaux à des fins scientifiques. L'École s'est aussi dotée d'un comité d'éthique spécifique sur la recherche clinique, associant des chercheurs, enseignants-chercheurs et cliniciens, afin d'évaluer les projets de recherche visant à améliorer les pratiques médicales vétérinaires au sein des hôpitaux.

LE COMITÉ DE BIOSÉCURITÉ
Il doit s'assurer que les règles de biosécurité sont appliquées dans tous les secteurs d'activité de l'EnvA exposés à un risque biologique.

LE COMITÉ ASSURANCE QUALITÉ
Il soutient la démarche qualité au sein de l'EnvA, dans une optique d'amélioration continue.

ORGANIGRAMME





PORTEZ LA VOIX

DES | SOYEZ ACTEURS DE
LA VIE DE L'ENVA ET
DE SA COMMUNAUTÉ
ÉTUDIANTS

Les étudiants élisent chaque année leurs représentants :

- 5** AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 7** AU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
- 3** AU CONSEIL DU DEPEC (DÉPARTEMENT ÉLEVAGE ET PATHOLOGIE DES ÉQUIDÉS ET DES CARNIVORES)
- 2** AU CONSEIL DU DPASP (DÉPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE)
- 3** AU CONSEIL DU DSBP (DÉPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES)
- 2** AU COMITÉ ASSURANCE QUALITÉ (CAQ)
- 2** AU COMITÉ DE BIOSÉCURITÉ (COBIOS)

LES AUTRES INSTANCES

Vous pouvez participer activement à la vie de votre école au sein de son maillage territorial et national. Des élections ont lieu à une fréquence régulière et définie statutairement pour le choix des représentants étudiants au sein de différents conseils.

NIVEAU TERRITORIAL > Université Paris Est

5 élus étudiants au conseil d'administration
8 élus étudiants au conseil académique

Thématiques : recherche (diplômes de doctorats, équipes de recherche...), investissements au sein de l'EnvA.

NIVEAU NATIONAL, INSTITUTIONNEL > Ministère de l'agriculture & de l'alimentation

8 élus étudiants au CNESERAAV
Thématiques : droits de scolarité, organisation des études, numérus clausus, bourses, modalités d'accréditation des établissements.



VIE ÉTUDIANTE



Les étudiants sont fortement engagés dans la vie de la communauté alforienne, dans des associations, des clubs et organisent de nombreux événements tout au long de l'année. À découvrir !

Les étudiants portent en grande partie la vie de notre École. Par leur dynamisme, ils créent un véritable esprit de corps, solidaire, positif et indispensable à la bonne réalisation de leurs études. Pendant cinq années, ils travaillent, vivent et ont des loisirs sur le campus d'Alfort.

Trois temps forts rythment les années : la rentrée, le forum de la formation vétérinaire et la remise des diplômes, en forme d'aboutissement chaque automne.

Les étudiants sont à la manoeuvre pour l'organisation de leurs

propres événements : un gala, des conférences, des concerts, des week-end portes-ouvertes thématiques, etc. Le Cercle des élèves agit avec des associations et des clubs (musique, théâtre, photo et tant d'autres) et en lien avec le Bureau des sports. Il gère aussi le foyer étudiant, le Grisby. Une junior-entreprise, ProVeto junior, est également gérée par des étudiants. Un campus bien vivant !

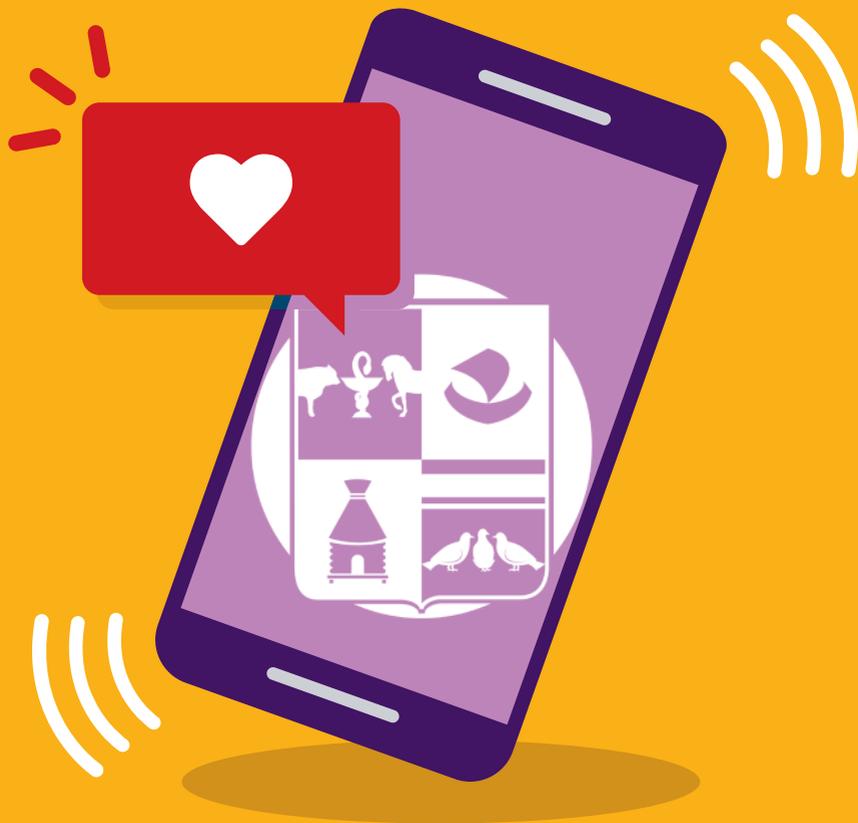
SE LOGER

L'EnvA possède deux résidences étudiantes (dites résidences A et B) d'une capacité de 492 chambres. La résidence A est composée de studios ayant chacun leur salle de bains et un coin cuisine personnels. La résidence B est constituée de chambres en duo : chacun des deux étudiants dispose de sa chambre mais l'entrée, la salle de bains et la cuisine sont partagés.

En savoir + :
contact p. 30

L'ACTUALITÉ DE L'ENVA DANS LA POCHE

Rejoignez-nous !



École nationale
vétérinaire d'Alfort sur



vet-alfort.fr

LIEUX DE VIE

Vous disposez également de lieux de vie : un foyer pour les étudiants, une salle de musculation, le salon de la résidence B ainsi que quelques salles pour les activités des clubs et associations, des buanderies avec lave-linge.

PARKING SUR LE CAMPUS

Le nombre de places de parking est limité. Une attribution a lieu tous les ans, fin septembre début octobre.

En savoir + :
infos sur EVE.

Vie sur le campus > Parking étudiant

OÙ MANGER ?

Le lycée Eugène Delacroix de Maisons-Alfort, à proximité de l'EnvA, 5, rue Pierre et Marie Curie, vous accueille tous les jours. Attention, il faut vous inscrire avant 9h au plus tard.

En savoir + : infos sur EVE.

LE BUREAU DES SPORTS

Composé de 11 étudiants, il propose des activités sportives (badminton, escalade, ultimate, rugby, tennis de table, yoga, basket-ball, fitness, handball, raid, voile, zumba, boxe, équitation, football, musculation, tennis, volley-ball, etc.), des compétitions universitaires, des activités de loisir et de remise en forme, des week-ends sportifs à bas prix, des consultations d'ostéopathie gratuites, une salle de musculation. Les inscriptions ont lieu en début d'année universitaire.

En savoir + : contact p. 32



EN CHIFFRES



30

associations et clubs
étudiants



500

logements dans
nos résidences
universitaires



60%

des étudiants vivent
sur le campus d'Alfort



6

lieux de vie étudiants dont
le Grisby, le foyer étudiant,
un terrain de sport et
gymnase.

SOUTENEZ LES ACTIVITÉS DE L'ENVA

Devenez
donateurs



**PARLEZ-EN
AUTOUR
DE VOUS**

Le versement de la taxe d'apprentissage participe à la modernisation des activités pédagogiques à destination des étudiants. Vos dons permettent notamment l'entretien du patrimoine de l'École.

Taxe
d'apprentissage
Dons
Legs



ENVA
École nationale vétérinaire d'Alfort

vet-alfort.fr



LE CERCLE DES ÉLÈVES

- Géré par des étudiants élus chaque année.
- Un acteur majeur de la vie du campus.
- Organisateur de nombreuses activités : conférences, After Works, soirées...
- Coordination des très nombreux « clubs du Cercle » : BNVA, musique, photos, cabaret, Alfort durable, théâtre, AMAP, alfor'chiens, photos, Alfier.e.s, Alfort.e.s...

En savoir + :
Infos sur EVE
Contacts : p.32

LA COOPÉ

Caverne d'Ali Baba où vous trouverez cottes, blouses, casques, stéthoscopes, jouets et friandises pour chiens, chats et NACs, et plein d'autres choses, tout ceci à des prix inférieurs à ceux trouvés dans le commerce grâce aux partenariats avec les différents fournisseurs.



LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES JUNIOR

AVEF Junior (Association des Vétérinaires Equins Français Junior).

Permet aux professionnels de la médecine du cheval de partager leurs connaissances.

GTV Junior Alfort

La Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV) s'intéresse à la pratique vétérinaire rurale. Ses deux champs d'actions principaux sont la formation continue des vétérinaires et la représentation de la profession.

L'AFVAC Junior Alfort

Filiale junior de l'Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie. Son but est de créer des relations précoces entre étudiants et praticiens par le biais de conférences, de formations, d'ateliers... Et de sensibiliser les étudiants à l'importance de la formation tout au long de la vie.

SFEV Junior

Une antenne étudiante de la Société Francophone d'Ethologie Vétérinaire. Son but : permettre la propagation des connaissances scientifiques en langue française autour du comportement et du bien-être des animaux domestiques.

YABOUMBA Junior -

Met en relation des étudiants et des professionnels travaillant dans les secteurs de la faune sauvage ou des nouveaux animaux de compagnie. Elle organise chaque année des formations très prisées notamment sur la contention d'espèces inhabituelles (reptiles par exemple).

Le SNVEL Junior

Association junior du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral. Elle organise plusieurs fois dans l'année des visites et des rencontres avec des vétérinaires en exercice dans le but d'échanger à propos de ce qu'est l'exercice vétérinaire et des différentes modalités existantes (vétérinaire dans une grande structure, vétérinaire à domicile...).



ProVéto Junior Conseil

La junior entreprise de l'EnvA propose de nombreux jobs aux étudiants vétérinaires pour développer leurs compétences dans des domaines très variés (marketing, gestion, management...) et financer une partie de leurs études !

LES ASSOCIATIONS

L'IVSA Alfort

Branche alfortienne de l'International Veterinary Students' Association. À l'EnvA, elle accueille les étudiants ERASMUS entrants, organise des échanges avec des facultés partenaires.

ADDUNA

Délégation étudiante d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) qui a pour mission de contribuer à la souveraineté alimentaire, en promouvant un développement durable passant par l'élevage paysan.

Faun'Alfort Junior

Promeut la protection de la faune indigène ou migratoire, à l'EnvA, et propose des conférences et des sorties pédagogiques.

Vétérinaire pour tous junior

Née de la volonté de la profession d'offrir aux personnes démunies la possibilité d'accéder aux soins vétérinaires pour leurs animaux.

NAC Alfort

L'association donne une seconde vie à des animaux abandonnés.

Mecovet'Alfort

Acupuncture, ostéopathie, phytothérapie, aromathérapie et autres médecines complémentaires.

EN SAVOIR +

Infos sur EVE

- > Espace information
- > Vie sur le campus

DROITS, DEVOIRS & RÈGLES



Assurance, sécurité sociale, cotisation vie étudiante, accidents, mutations... toutes les infos et règles que vous devez connaître.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

L'assurance en matière de responsabilité civile individuelle est obligatoire et vous avez le choix de votre assureur. Vous devez fournir chaque année une attestation stipulant spécifiquement qu'il s'agit d'une couverture universitaire. Si votre contrat fonctionne par tacite reconduction au 1^{er} janvier vous devrez dès le 2 janvier fournir l'attestation suivante.

LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Depuis la rentrée 2019, le régime dit étudiant est supprimé. Vous dépendez du régime général.

COTISATION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Chaque étudiant doit s'acquitter d'une cotisation vie étudiante et de campus annuelle. Cette contribution favorise l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Pour s'acquitter de la CVEC, tout étudiant doit dorénavant créer un Dossier social étudiant ou DSE. Commencez vos démarches sans plus tarder sur le site dédié : cvec.etudiant.gouv.fr

En savoir + :
etudiant.gouv.fr.



BOURSIERS ET CVEC

Si vous êtes boursier et que vous avez reçu votre notification définitive de bourse avant la date de votre inscription en ligne, vous serez exonéré du paiement de la CVEC. Toutefois vous devrez obligatoirement vous connecter sur le site cvec.etudiant.gouv.fr afin d'obtenir un numéro d'attestation CVEC qui justifiera votre exonération sinon votre inscription en ligne à l'EnvA sera bloquée. Si vous n'avez pas reçu la notification d'attribution définitive de votre bourse avant la date limite d'inscription en ligne, vous devez vous acquitter du montant de la CVEC et obtenir votre n° personnel. Vous pourrez demander le remboursement de la CVEC, auprès du CROUS lorsque vous aurez reçu votre notification définitive.

ACCIDENTS

En cas d'accident (trajets, activités scolaires, stages), vous devez consulter un médecin dans les 24 heures pour obtenir un certificat médical initial d'accident du travail et contacter la DEVE sous 48 heures maximum. La procédure adéquate sera alors mise en place auprès de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole, afin de bénéficier de la prise en charge des frais médicaux relatifs à cet accident.

MUTATION

L'affectation dans une école, arrêtée en fonction du rang de classement

au concours, est prononcée pour la durée de la scolarité et revêt un caractère définitif.

Toutefois, et à titre exceptionnel, des dérogations peuvent être apportées à ce principe, lorsqu'il engendre des difficultés d'ordre social, médical ou juridique des intéressés.

En tout état de cause, les étudiants doivent avoir suivi au moins une année dans leur école d'affectation. Le dossier de mutation, qui doit comprendre toutes les pièces justificatives (certificat de mariage, médical....) est soumis avant la fin du mois de mai, par l'intermédiaire de l'école d'affectation, au Conseil des directeurs des Écoles vétérinaires qui est l'instance compétente en la matière.

Pour consulter la procédure exacte, il faut contacter la Directrice des études et de la vie étudiante.

Un seul mouvement annuel étant prévu à l'occasion de la rentrée scolaire, la date limite de dépôt des demandes est fixée au 1^{er} juin.

En A6, le changement d'école se fait via un autre mécanisme : le choix de la dominante d'approfondissement.

En savoir + :

Voir la page EVE consacrée à la A6.



LA CIRCULATION EN VOITURE

L'accès des véhicules sur le campus est réglementé. Un total de 168 places de parkings sont réservées aux étudiants chaque année. La distribution des autorisations pour l'accès au campus en voiture s'effectue après une campagne d'attribution avec instruction des demandes sur dossier selon des critères pré-définis.

En savoir + :

Infos sur EVE.

Vie sur le campus > Parking étudiant

L'accès en voiture des étudiants autorisés se fait via l'entrée de l'ANSES au 12, rue Pierre et Marie Curie à Maisons-Alfort de 7h15 à 19h30 en semaine. En dehors de cette période, l'accès en voiture doit se faire via le 7 quater, avenue du Général de Gaulle à Maisons-Alfort.

RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE SUR LE CAMPUS

PRUDENCE : CIRCULATION PARTAGÉE AVEC LES VELOS, PIETONS ET ANIMAUX.

VITESSE MAX : 20 KM/H

LES CONTREVENANTS S'EXPOSENT A DES SANCTIONS

LES CHIENS SUR LE SITE

Les usagers de l'école, dont les étudiants et les propriétaires d'animaux, sont soumis aux règles suivantes :

- tout animal présent sur le site est placé en toute occasion sous la responsabilité exclusive de son propriétaire, hors prise en charge par les équipes cliniques s'il y a lieu, pour des soins ;
- les chiens appartenant à la première catégorie sont interdits dans les résidences et doivent être muselés lors de leur transit dans l'école ;
- il est formellement interdit à toute personne non logée sur place d'introduire un animal sur le campus, hors consultation, enseignement et recherche ;
- à l'exception de la zone du parking des étudiants et de l'entourage immédiat des résidences, tous les animaux doivent être tenus en laisse, en longe, ou maintenus dans des sacs de transport ou par tout système de contention adapté lors de leurs déplacements ;
- il est interdit d'introduire un animal dans les locaux d'enseignement et dans le CHUVA, qu'il s'agisse des étudiants ou des personnels, à l'exception des animaux amenés à la consultation, ou destinés à l'enseignement ou la recherche ;
- seuls les chiens appartenant à une association dûment habilitée (handi-chiens et chiens-guides) sont autorisés dans certaines salles de cours et de TD ;

- les propriétaires d'animaux sont en charge de ramasser et d'évacuer les déjections de leur animal. Des équipements adaptés sont mis à disposition à cet effet.

BIOSÉCURITÉ

La biosécurité est la mise en œuvre de mesures qui réduisent le risque d'introduction et de propagation d'agents infectieux. Elle requiert l'adoption d'un ensemble de mesures et de comportements destinés à réduire le risque infectieux dans toutes les activités impliquant des animaux domestiques ou exotiques et leurs produits (Organisation Mondiale de la Santé Animale, 2008). L'EnvA, et chaque membre du personnel, a établi et respecte des principes généraux de biosécurité.

Chaque personne doit donc veiller à son hygiène personnelle et à la propreté de ses vêtements et accessoires personnels.

Un lavage simple des mains ou une friction désinfectante des mains doivent être réalisés aussi souvent que nécessaire, selon les indications précisées dans chaque partie spécifique.

En savoir + :

Infos sur EVE.

Page d'accueil

- > Les principes généraux de la biosécurité



Une question ?
eve.vet-alfort.fr

EVE

ETUDES
VIE
ÉTUDIANTE

DIRECTION DES ÉTUDES & DE LA VIE ÉTUDIANTE

deve@vet-alfort.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi

8h30-12h et 13h-17h30

01 43 96 71 96 - Bât. Fragonard

- Directeur des formations : Pr Henry Chateau - henry.chateau@vet-alfort.fr
- Directrice de la scolarité : Dr Catherine Colmin - catherine.colmin@vet-alfort.fr
- Adjoint.e à la directrice : recrutement en cours
- Accueil, gestion des absences, stages, dossiers de bourses, certificats de scolarité : Isabelle Bidart - isabelle.bidart@vet-alfort.fr
- Suivi des crédits de projets personnels, accidents du travail, thèse de doctorat vétérinaire, prix de thèses, diplômes de doctorat vétérinaire : Catherine Charpateau - catherine.charpateau@vet-alfort.fr
- Emploi du temps, notes et examens, diplômes (DEFV, internat), planning des visites médicales : Florence Guinault - florence.guinault@vet-alfort.fr
- **Service des résidences**
residence@vet-alfort.fr - 01 43 96 70 59
Lundi et jeudi : 9h-12h30/13h30-18h / Mardi : 9h-12h30/13h30-17h / Mercredi : 9h-12h30/14h-18h / Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h
- **Vie étudiante** : Dorothée Méoli - dorothee.meoli@vet-alfort.fr

BOURSES ET AIDES

Les possibilités : Bourse sur critères sociaux par le CROUS, via l'Association des Anciens Elèves et Amis de l'École d'Alfort, l'Ordre des vétérinaires, l'Association Centrale Vétérinaire ou l'Association Confraternelle des vétérinaires de la Région Ile-de-France.

En savoir + :

- EVE (Espace information > Etudes > Aides).
- Commission d'Aide Financière de l'EnvA : se réunit en novembre et avril.
- Si vous rencontrez des difficultés financières, passagères ou non, contactez le Dr Nathalie Cordonnier, enseignante en charge du suivi des étudiants en difficulté : nathalie.cordonnier@vet-alfort.fr

SANTÉ

Consultation psychologique

Judi, 14h-17h, hors vacances scolaires éducation nationale

Pour prendre rendez-vous : marine.jouvet@vet-alfort.fr ou 01 43 96 72 48 (aux heures de permanence)

Consultation de médecine préventive (bâtiment Nocard).

Le Dr Frédérique Bernard reçoit, selon des planning pré-établis, tous les étudiants de A1 et les étudiants participant à la campagne de vaccination antirabique annuelle. En dehors de ces deux périodes, elle assure des consultations libres, sans rendez-vous : lundi, 9h30-11h30 et 13h40-15h40 et le jeudi, 9h30-11h45
frederique.bernard@vet-alfort.fr.

BADGE D'ACCÈS | deve@vet-alfort.fr

Votre carte d'étudiant sert de badge pour accéder au campus et aux résidences étudiantes ainsi qu'à certains services. Un badge perdu (ou trouvé) doit être immédiatement signalé. Un nouveau badge sera remis moyennant un coût de 8 euros. *Aucun étudiant ne doit s'adresser à la DSI pour son badge.*

INFORMATIQUE

Direction des systèmes d'information (DSI) :
informatique@vet-alfort.fr
bâtiment Bourgelat

- **Votre login pour l'accès à EVE et aux services en ligne** : au début de votre première année, vous recevrez un login (prenom.nom@vet-alfort.fr) et un mot de passe qui vous permettront pendant toute la durée de votre scolarité d'accéder à la plateforme pédagogique EVE, à votre boîte mail ainsi qu'à l'ensemble des services en ligne proposés par l'EnvA aux étudiants.
- **Hyperplanning** : votre planning personnalisé. En vous connectant avec votre login / mot de passe, vous aurez accès à toutes les informations sur votre planning de l'année, les salles et les enseignants. Synchronisez-le avec votre agenda ! Tutoriel sur EVE.
- **Office** : chaque étudiant a accès gratuitement et pendant toute la durée de sa scolarité à l'EnvA aux services proposés par Office 365 : partage de dossiers volumineux, stockage de documents en ligne et accès à Word, PowerPoint et Excel en ligne.
- **Wifi** : un accès Wifi est disponible sur la majeure partie du campus et des salles d'enseignements. Vous pouvez vous connecter avec votre login et mot de passe d'accès à EVE. **Ce réseau est exclusivement réservé à un usage pédagogique.**
- **Vous devez lire les mails reçus via votre adresse institutionnelle. Si vous manquez une information qui a été diffusée par mail, vous êtes en tort !** Le système de forums via EVE permet de retrouver un mail si vous l'avez effacé de votre boîte mail. Pour envoyer un message uniquement à votre promotion, utilisez le système de forums via EVE.

L'IMPRIMERIE DES ÉLÈVES

imprimerie.enva@wanadoo.fr
Ouverture (via parking étudiant) :
8h/12h15-13h15/16h / Distributions (accès
résidence A) : lundi et jeudi de 12h15 à 13h30

Association loi 1901 indépendante de l'EnvA dont les locaux se situent à côté de la salle de musculation. Elle est gérée par un bureau de trois étudiants et emploie une technicienne (Brigitte), qui réalise les impressions. Tous les documents rédigés par les professeurs sont imprimés dans les locaux de l'imprimerie, ainsi que les thèses, les ronéos, les rapports de stage et tous les documents des étudiants n'ayant pas d'imprimante personnelle.

Tarifs :

Documents à la page : 0,04 € (N/B) 0,40 € (Couleur)

Cotisations pour les polycopiés : 350 – 450 €/an

BIBLIOTHÈQUE

du lundi au jeudi de 9h à 18h et le
vendredi de 9h à 17h30.
web-bibliothèque@vet-alfort.fr - 01 43 96 71 85

Elle met à votre disposition des ressources documentaires papier : thèses de vos Anciens et de ceux des autres écoles vétérinaires, périodiques antérieurs aux années 2000, livres (environ 40 000 documents en tout) ainsi que les conseils des bibliothécaires pour la recherche documentaire, la définition des mots-clés de la thèse ou l'établissement de bibliographies. Vous y trouvez aussi des ordinateurs, du wifi et des espaces vous permettant de travailler seul ou en groupe. Vous pouvez enfin emprunter les documents dont vous avez besoin gratuitement et pour 15 jours renouvelables.

En dehors des horaires d'ouverture : accès 24h/24 et partout dans le monde à un certain nombre de ressources en ligne : e-books, thèses numérisées et articles scientifiques récents. Rendez-vous sur EVE.

Fonds ancien : une centaine de livres ont été imprimés au XVI^e siècle. Découvrez ce fonds prestigieux sur les sites de nos partenaires Gallica et Medic@ ou patientez jusqu'aux TD où une partie de la collection vous sera présentée.

BUREAU DES SPORTS

enva.bds@gmail.com

Le bureau des sports de L'EnvA est composé de six étudiants et d'un encadrant. Inscriptions en septembre.

Activités sportives, compétitions universitaires, activités de loisir et de remise en forme, des week-ends sportifs à bas prix, des consultations d'ostéopathie gratuites, une salle de musculation.

CLINIQUES

L'EnvA possède un Centre hospitalier universitaire vétérinaire, le ChuvA, qui regroupe un hôpital pour les animaux de compagnie, une clinique équine, une clinique pour les animaux de production et pour la faune sauvage. Chaque entité possède son organisation propre, en lien avec ses objectifs de formation et de service public. Les étudiants sont amenés à aller en clinique à partir de la 3ème année d'études. Les activités cliniques sont encadrées par des enseignants-chercheurs ou praticiens hospitaliers reconnus dans leur domaine en tant que spécialistes. Des internes, assistants et résidents sont également présents et participent à l'encadrement des étudiants.

Tarifs étudiants

Prendre rendez-vous pour un animal de compagnie : 01 43 96 73 73

Pour un NAC : rdv en ligne sur vet-alfort.fr

Urgences pour un animal de compagnie : 01 43 96 72 72

Urgences pour un cheval : 06 07 51 31 24

COMMUNICATION | communication@vet-alfort.fr 01 43 96 72 38

La direction de la communication de l'EnvA gère et conçoit tous les outils de communication de l'école, pour l'externe (site internet, relations publiques, réseaux sociaux, vidéos...) et l'interne (intranet, journal interne), assure l'organisation d'événements institutionnels, la gestion des relations presse et du musée Fragonard.

Vous organisez un événement ? Informez le service !

Besoin de plaquettes de présentation de l'école ? Contactez-les !

LA COOPÉ | coopeenva@hotmail.fr

C'est une véritable caverne d'Ali Baba où vous trouverez cottes, blouses, casaques, stéthoscopes, crocs, instruments pour le ChuvA, toutounets, jouets et friandises pour chiens, chats et NACs, et plein d'autres choses, tout ceci à des prix inférieurs à ceux trouvés dans le commerce grâce aux partenariats avec les différents fournisseurs. Si ce que vous désirez n'est pas en stock, vous pouvez toujours participer aux commandes groupées

EVE : Espace information > Vie sur le campus > Associations étudiantes

LE CERCLE DES ÉLÈVES

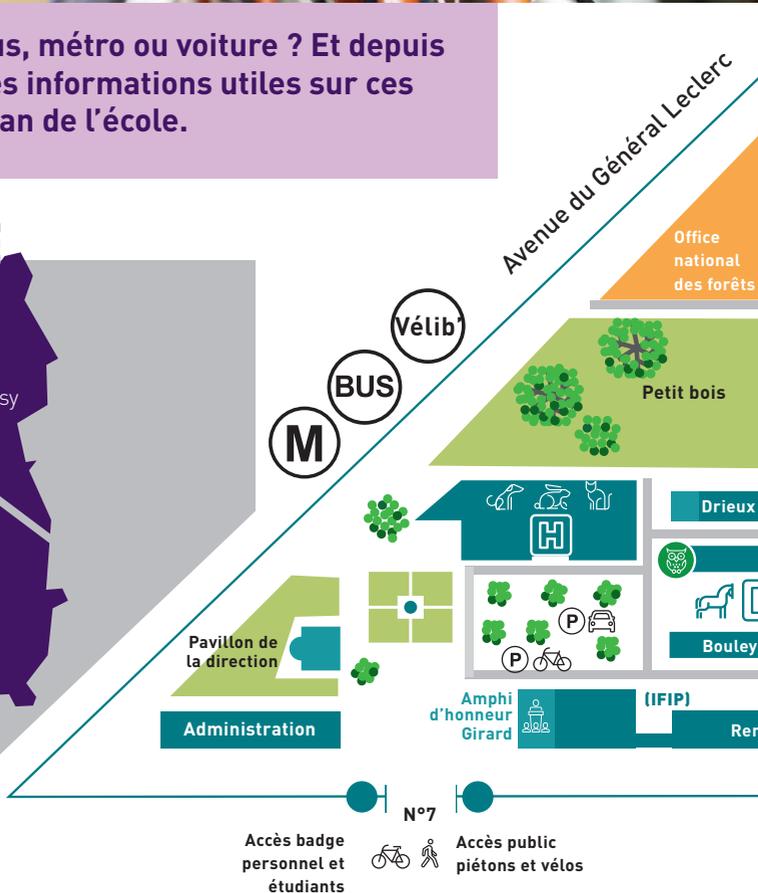
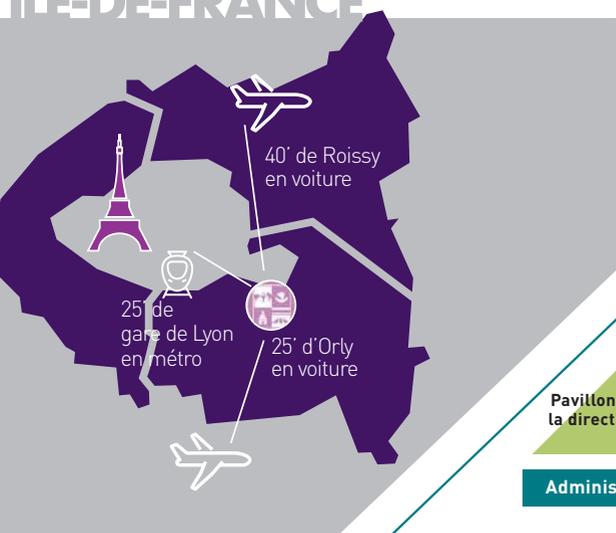
Infos sur EVE

> Espace information > Vie sur le campus > Le Cercle des élèves.

ACCÈS À L'ÉCOLE

Comment venir en bus, métro ou voiture ? Et depuis l'aéroport ? Toutes les informations utiles sur ces pages, ainsi que le plan de l'école.

ÎLE-DE-FRANCE



7, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94 700 MAISONS-ALFORT
01 43 96 71 00

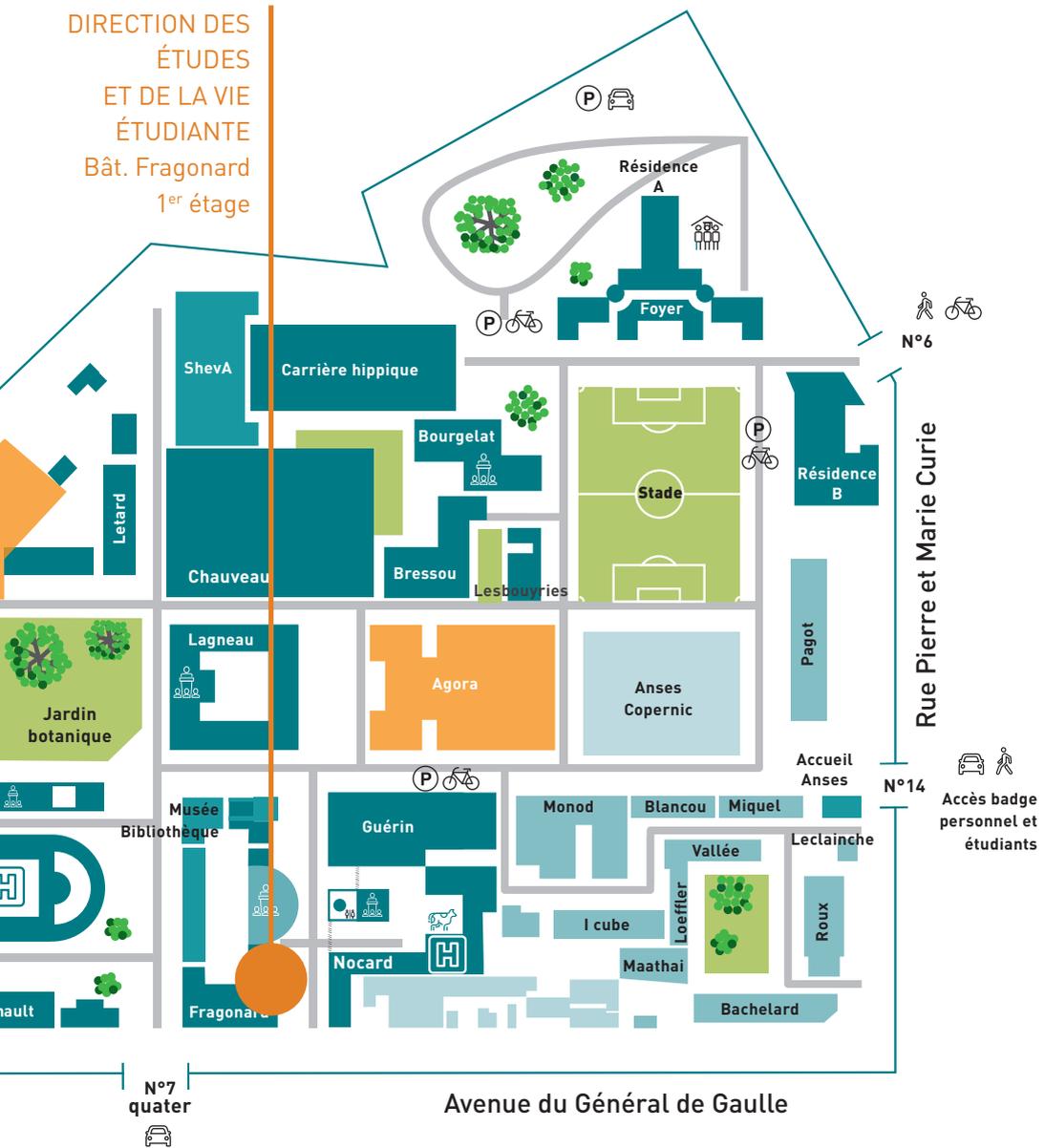


Métro : ligne 8

arrêt : École vétérinaire

RER D : arrêt M-Alfort / Alfortville

DIRECTION DES
ÉTUDES
ET DE LA VIE
ÉTUDIANTE
Bât. Fragonard
1^{er} étage



arrêt école vét.
lignes 24, 78, 103, 104,
107, 125, 181, 325



A4 - RN 19 et 6
Pas de stationnement
public sur le site



Stationnement
vélo possible
sur le site.



Les deux sites EnvA

1

LE SIÈGE

7, avenue du général de Gaulle
94 700 Maisons-Alfort
01 43 96 71 00

2

CENTRE D'IMAGERIE ET DE RECHERCHE SUR LES AFFECTIONS LOCOMOTRICES ÉQUINES (Cirale)

Normandie Equine Vallée
RD 675 14430 Goustranville
02 31 27 85 56



7, avenue du général de Gaulle - 94 700 Maisons-Alfort
01 43 96 71 00

vet-alfort.fr

École nationale
vétérinaire d'Alfort sur



#Alfort